



Le Président National

République Démocratique du Congo
ALLIANCE DES DEMOCRATES HUMANISTES
A.D.H
Comité Exécutif National

**DECISION N° 015 /ADH/CEN/PN/CAB/JCB/2023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT
NOMINATION DU SECRETAIRE GENERAL ADJOINT EN CHARGE DE LA MOBILISATION ET
IMPLANTATION DE L'ALLIANCE DES DEMOCRATES HUMANISTES (A.D.H) DANS LA ZONE EST DE
LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Le Président National,

Vu la constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006 telle que modifiée, spécialement ses articles 6, 7 et 8 ;

Vu la loi n°04/002 du 15 Mars 2004 portant organisation et fonctionnement des partis politiques ;

Vu l'arrêté Ministériel n° 142/2005 DU 25/05/2005 portant sur l'agrément du parti politique Alliance des Démocrates Humanistes, ADH en sigle ;

Vu les dispositions pertinentes des statuts de l'Alliance des Démocrates Humanistes, spécialement les articles 19, 31, 32 et 35 ;

Vu la décision n°011 /ADH/CEN/PN/CAB/JCB/2023 du 17 Juillet 2023 Portant nomination du Secrétaire Général de l'Alliance des Démocrates Humanistes, ADH en sigle ;

Vu l'urgence et la nécessité ;

Le bureau politique entendu ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est nommé Secrétaire Général Adjoint chargé de la mobilisation et implantation dans la zone Est de l'Alliance des Démocrates Humanistes, le camarade **Hermann ANIMANGIE AVUMAKA**

Article 2 : Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 3 : Le Secrétaire Général de l'Alliance des Démocrates Humanistes, ADH en sigle, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui entre en vigueur à la date de sa signature.



Fait à Kinshasa, le 17 Juillet 2023.

Jean-Claude BAENDE ETAFE ELIKO